

ARCB2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Vous

- avez acquis, au cours d'un premier cycle, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture, la maîtrise des outils et des méthodes de pensée de l'architecte ;
- vous êtes initié-e aux diverses disciplines convoquées par l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques ;
- souhaitez approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes et des échelles multiples et intégrant une variété de paramètres diversifiés ;
- désirez développer votre personnalité créatrice ;
-

ARCB2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Exprimer une démarche architecturale

Choisir et utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un

Tronc Commun

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o projet d'architecture (20 crédits)

○ LBARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement	Emmanuel Beldars Abdelmajid Boulaïoun Anne Ledroit David Schmitz Pascale Van de Kerchove	[FR] [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐	X	
-------------	---	--	------------------------------------	---	--

o Travail de fin d'études (16 crédits)

○ LBARC2200	Travail de fin d'études en et sur l'architecture		[FR] [q2] [] [16 Crédits] 🌐		X
-------------	--	--	-----------------------------	--	---

o Expression, représentation et communication (3 crédits)

○ LBARC2120	Moyens d'expression et de représentation : narration graphique/plastique	Éva Le Roi Vincent Piroux	[FR] [q2] [60h] [3 Crédits] 🌐	X	
-------------	--	------------------------------	-------------------------------	---	--

o Matériaux, structure et construction (11 crédits)

○ LBARC2160	Equipements du bâtiment et flux	Magali Bodart Geoffrey Van Moeseke	[FR] [q1] [40h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LBARC2161	Conception des structures 2	Luc Sottiaux	[FR] [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LBARC2162	Construction, matériaux et équipements	Christophe Gillis	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	

o Contexte et culture (12 crédits)

○ LBARC2140	Histoire de l'architecture : enjeux contemporains	Beatrice Lampariello	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LBARC2141	Théorie de l'architecture : enjeux contemporains	Damien Claeys	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LBARC2240	Utopies et actualité de l'habiter	Gérald Ledent	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X
○ LBARC2142	Architecture, ville et territoire : théories et méthodes de l'urbanisme	Nathanaelle Baes (supplée Chiara Cavalieri) Pietro Manaresi (supplée Chiara Cavalieri)	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	

o Pratique professionnelle (6 crédits)

○ LBARC2280	Droit et responsabilités professionnelles	Joel Van Ypersele De Strihou	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly		X
○ LBARC2281	Gestion de projet et pratique professionnelle	Christophe Gillis	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X

o Cours au choix (6 crédits)

⌘ LBARC2126	Atelier design	Charles Kaisin	[FR] [q2] [45h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTARC2127	Théories de l'image en architecture et en art	Anne Nottebaert Yeung Fun Yuen	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LBARC2147	Histoire de l'architecture des jardins européens	Roselyne de Lestrangle	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X

Finalité spécialisée

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
-

Options et/ou cours au choix

L'étudiant choisit une option s'il souhaite participer à la question d'architecture A et B dans le même thème. Attention certaines questions d'architecture sont dispensées sur les sites de Bruxelles ou Tournai (alternance)

- > Option: architecture et numérique [prog-2023-arcb2m-larcx100o]
- > Option: architecture et arts [prog-2023-arcb2m-larcx200o]
- > Option: architecture et théories [prog-2023-arcb2m-larcx300o]
- > Option: architecture et sociétés [prog-2023-arcb2m-larcx400o]
- > Option: architecture et patrimoine [prog-2023-arcb2m-larcx500o]
- > Option: architecture et écologie [prog-2023-arcb2m-larcx600o]
- > Option: architecture et technologies [prog-2023-arcb2m-larcx700o]
- > Option : architecture et territoires [prog-2023-arcb2m-larcx900o]
- > Option: cours au choix : questions d'architecture [prog-2023-arcb2m-larcx905o]

Option: architecture et numérique [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊗ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Option : architecture et numérique

○ LBARC2080		Damien Claeys Maider Laguno	FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐	x	x
-------------	--	--------------------------------	-----------------------------	---	---

Option: architecture et théories [16.0]

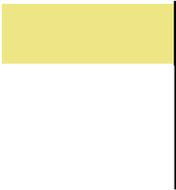
- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:



Option: architecture et patrimoine [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LBARC2050	Question d'architecture : architecture et patrimoine - Module A : Etude préliminaire & Etat sanitaire.	Caroline Bolle David Vandembroucke	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐	x	x
● LTARC2050	Question d'architecture: architecture et patrimoine - Module B : projet d'intégration	Caroline Bolle Giulia Marino Jean-François Rondeaux David Vandembroucke	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐	x	x

Option: architecture et écologie [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LBARC2060	Question d'architecture : architecture et écologie. Module A : Design constructif et performances	Jean-Luc Capron Christophe Gillis Geoffrey Van Moeseke	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐	x	x
● LBARC2061	Question d'architecture : architecture et écologie. Module B: matérialité et prototype				

Option: architecture et technologies [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

○

Option: cours au choix : questions d'architecture [16.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

⊗ LTARC2020	Question d'architecture :architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"	Anne Nottebaert Henry Pouillon Yeung Fun Yuen	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly	x	x
⊗ LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel	Beatrice Lampariello Anne Nottebaert Cécile Vandernoot	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⊗ LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly	x	x
⊗ LTARC2040	Question d'architecture :architecture et théories (partie B)	Gauthier Coton Renaud Pleitinx Henry Pouillon Emmanuelle Weiss	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⊗ LTARC2045					

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en architecture/BXL \[Master International - en anglais\]](https://uclouvain.be/prog-2023-arcb2m-programme) [<https://uclouvain.be/prog-2023-arcb2m-programme>]

Master [120] en architecture/BXL [Master International - en anglais]

-
-

Bloc
annuel

○ LBARI2283	Masters internship	Christine Fontaine (coord.) Guénola Vilet (coord.)	EN [q2] [] [3 Crédits]	1	2	x
-------------	--------------------	---	-------------------------	---	---	---

o Liste des options

L'étudiant choisit une option s'il souhaite participer à la question d'architecture A et B dans le même thème. Attention certaines questions d'architecture sont dispensées sur les sites de Bruxelles ou Tournai (alternance)

o Option: architecture et numérique (16 crédits)

o Option : architecture et numérique

○ LBARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie A : conceptions numériques : processus génératifs	Damien Claeys Maider Laguno	EN [q1] [90h] [8 Crédits]	x	x
○ LTARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie B : représentations numériques	Damien Claeys Maider Laguno	EN [q1] [90h] [8 Crédits]	x	x

⊗ Option: architecture et arts (16 crédits)

o Option :

○ LTARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales" > English-friendly	Anne Nottebaert Henry Pouillon Yeung Fun Yuen	EN [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	x	x
○ LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B : architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel	Beatrice Lampariello Anne Nottebaert			

> English-friendly



				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LBARC2060	Question d'architecture : architecture et écologie. Module A : Design constructif et performances	Jean-Luc Capron Christophe Gillis Geoffrey Van Moeseke	PR [q1] [90h] [8 Crédits]  	x	x
⌘ LBARC2061	Question d'architecture : architecture et écologie. Module B: matérialité et prototype	Sophie Boone Christophe Gillis			

Tableau des prérequis

- LBARC2201** "[Projet d'architecture 5 : maîtrise](#)" a comme prérequis LBARC2101
- LBARC2101 - [Projet d'architecture 4 : approfondissement](#)
- LBARC2236** "[Ateliers de recherche: synthèse et articulation thématiques-Eco-architectures](#)" a comme prérequis LBARC2101
- LBARC2101 - [Projet d'architecture 4 : approfondissement](#)
- LBARC2237** "[Atelier de recherche: synthèse et articulation thématiques-Héritages](#)" a comme prérequis LBARC2101
- LBARC2101 - [Projet d'architecture 4 : approfondissement](#)
- LBARC2238** "[Atelier de recherche: synthèse et articulation thématiques-Territorialités](#)" a comme prérequis LBARC2101
- LBARC2101 - [Projet d'architecture 4 : approfondissement](#)
- LBARC2239** "[Atelier de recherche: synthèse et articulation thématiques-Typologies](#)" a comme prérequis LBARC2101
- LBARC2101 - [Projet d'architecture 4 : approfondissement](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ARCB2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en architecture/BXL		Accès direct	
Bachelier en architecture/TRN		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Accès sur dossier	Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut

		comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]	Accès sur dossier	L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tous	Une exposition pendant 3 an au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	Accès sur dossier	L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.
Masters			
Tout master ayant développé des compétences en ingénierie et architecture		Accès sur dossier	

Diplômés de 2° cycle non universitaire

L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année) ainsi qu'un porte-folio de ses travaux d'architecture. La Faculté se prononce sur l'admissibilité de l'étudiant-e. Pour certain-es étudiant-es, un ensemble d'unités d'enseignement ne pouvant représenter plus de 60 crédits et approuvés par le jury sont ajoutés au programme d'études.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Héritier-ères de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint Luc de Bruxelles, nos enseignant-es d'aujourd'hui montrent des compétences professionnelles et humaines qui sont largement appuyées par une reconnaissance qui dépasse nos murs.

Les méthodes d'enseignement qui sont mises en oeuvre sont basées sur une approche et une exploitation systématique et approfondie des **fondements constitutifs** de l'architecture. L'inscription de notre pédagogie dans une **complexité contextuelle et conjoncturelle**, l'échelonnement de l'amplitude des problèmes posés en une **progression** qui conduit à la maîtrise croissante des solutions, des pratiques d'enseignement mêlant **rigueur et exigence**, une forte liaison entre cours théoriques et ateliers conduisant à **l'intégration des savoirs** et la **complémentarité des enseignements**, sont des spécificités qui ont façonné notre identité. Le consentement à propos de ces principes constitue une base de cohérence tant pour les modalités pédagogiques que pour les contenus des cours, quels qu'ils soient. La confiance portée en notre projet pédagogique, alimentée par la forte adhésion de tous - enseignant-es, étudiant-es et personnel administratif - renforce la **cohésion** autour d'un projet commun établi sur base d'une large acceptation.

Notre **structure pédagogique** met l'accent sur les fonctions respectives de chacun en vue d'une meilleure utilisation et valorisation des potentiels et des compétences de chaque enseignant-e. La définition de **contrats pédagogiques** clairs et précis, et régulièrement actualisés, conduit chacun à mieux se situer et à progresser dans le sens d'une performance pédagogique accrue. Dans le même ordre d'idée, nous reconnaissons l'importance de la présence de **professionnel-les de l'architecture** au sein du corps enseignant afin d'ouvrir pleinement la formation sur une pratique responsable, actuelle et ancrée dans la réalité.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des activités d'enseignement, notamment celle du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du premier bloc annuel du master que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiant-es, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

EUROPE

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Espagne

- Université Polytechnique de Catalogne à Barcelone

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-Malaquais
- Ecole d'architecture de Strasbourg

Italie

- Université de Florence
- Université de Naples
- Université de Venise

Grande-Bretagne

- Université de Newcastle

Pays-Bas

- Haute Ecole des Arts d'Amsterdam

Pologne

- Académie de Poznan

Portugal

- Université de Lisbonne

Roumanie

- Université de Timisoara

AMERIQUE DU NORD

Canada

- Université Mc Gill de Montréal

AMERIQUE CENTRALE

Mexique

- Université La Salle de Mexico

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- [Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire](#) (60 crédits)
- [Doctorat en art de bâtir et urbanisme](#) (180 crédits)
-

Président : [Martin Buysse](#)

Secrétaire : [Pierre Vanderstraeten](#)

Jury restreint : François Nizet, [Christine Fontaine](#), Joëlle Houdé, Yvette Pelsser, [Martin Buysse](#) (président), [Pierre Vanderstraeten](#) (secrétaire)

Gestion du programme